



Annexe 6

RÈGLEMENT DES JOUEURS INTERNATIONAUX DE LA FFFD

Adopté par le Comité Directeur du 13 septembre 1998

Modifié par le Comité Directeur du 29 septembre 2002

Modifié par le Comité Directeur du 12 juin 2005

Modifié par le Comité Directeur du 13 mars 2010

Modifié par le Comité Directeur

SOMMAIRE

1.	Liste des équipes de France	3
2.	Stages de préparation et de sélection	3
2.1	Convocation	3
2.2	Date limite de réponse	3
2.3	Calendrier	3
2.4	Equipe de France Ultimate/Beach Ultimate/Guts	3
2.5	Equipe de France Disc Golf	3
2.6	Fonctionnement de la présélection et de la sélection	4
2.7	Visite pluridisciplinaire	4
2.8	Éligibilité inter Catégories et inter Disciplines	4
3	Equipement	5
4	Engagement financier	6
6.	Charte de déontologie des joueurs internationaux	7
7.	Annexes	8
6.1	Autorisation légale pour les mineurs	8
6.2	Engagement des joueurs internationaux	10

Sous la responsabilité du Directeur Technique National (DTN) et de la Direction Technique Nationale et Sportive (DTNS), ce règlement est applicable à tous les joueurs internationaux. L'objectif de la FFFD est de réglementer l'intégration des joueurs dans les équipes de France et ainsi, permettre leurs participations aux compétitions internationales dans les meilleures conditions.

1. Liste des équipes de France

En tant que joueur international, vous intégrerez une des équipes de France listées au *chapitre 1.2 de l'annexe 6 « Règlement des équipes d'entraîneurs nationaux »*.

2. Stages de préparation et de sélection

2.1 CONVOCATION

Le joueur international, ou son représentant légal le cas échéant, recevra ses convocations comme décrit au *chapitre 3.5 de l'annexe 6 « Règlement des équipes d'entraîneurs nationaux »*

2.2 DATE LIMITE DE REPONSE

Se référer au *chapitre 3.7 de l'annexe 6 « Règlement des équipes d'entraîneurs nationaux »* pour connaître la date limite de réponse à une convocation pour un stage.

2.3 CALENDRIER

Chaque saison, le calendrier des équipes de France est communiqué aux associations affiliées et est réalisé avec les éléments décrits au *chapitre 3.2 de l'annexe 6 « Règlement des équipes d'entraîneurs nationaux »*.

2.4 EQUIPE DE FRANCE ULTIMATE/BEACH ULTIMATE/GUTS

La (les) présélection(s) des joueurs d'une équipe de France se fait lors d'un ou plusieurs regroupements, organisés par la DTNS ou par une LFD et ouverts à tout prétendant proposé officiellement par un club.

La participation de licenciés mineurs aux rassemblements fédéraux nécessite une autorisation du représentant légal fournie par les intendants lors de l'envoi de la convocation. Autorisation légale pour les mineurs

2.5 EQUIPE DE FRANCE DISC GOLF

Partie DG, peut-être, ne mettre cette partie que dans ce règlement et pas dans celui des entraîneurs ?

Les licencié.e.s éligibles aux compétitions internationales de Disc Golf doivent être certifié.e.s « Officiel PDGA » au moins un jour avant l'événement.

La participation de licenciés mineurs nécessite des actions spécifiques (Cf. Annexe 1 Autorisation légale pour les mineurs).

2.6 FONCTIONNEMENT DE LA PRESELECTION ET DE LA SELECTION

Pour être éligible, un joueur doit être licencié dans un club affilié à la FFFD et doit présenter un certificat médical de moins d'un an.

Suite à l'annonce des joueurs présélectionnés ou sélectionnés par les entraîneurs nationaux, les joueurs ont un devoir de réserve et de confidentialité jusqu'à la publication officielle de la liste définitive par la fédération via la DTNS.

A l'issue de la présélection, les joueurs sélectionnés devront s'engager à participer aux regroupements nationaux.

2.7 VISITE PLURIDISCIPLINAIRE

Pour les équipes éligibles à la visite médicale pluridisciplinaire FFFD, les joueurs sélectionnés en équipes de France doivent se présenter à celle-ci suite à la convocation qui leur a été adressée.

Les joueurs qui ne se sont pas présentés à cette convocation ne pourront pas figurer sur la liste finale (Cf règlement de la commission médicale).

2.8 ÉLIGIBILITE INTER CATEGORIES ET INTER DISCIPLINES

Pour connaître les règles d'éligibilité, se référer au *chapitre 3.6 de l'annexe 6 « Règlement des équipes d'entraîneurs nationaux »*.

3 Equipement

Un kit minimum comportant la tenue de jeu sera proposé à chaque joueur international et fera l'objet d'une prestation correspondante à prendre sur iClub.
D'autres fournitures peuvent être accessibles selon l'équipementier de la FFFD.

Chaque joueur international est dans l'obligation de porter les tenues officielles fournies à son équipe lors des compétitions internationales et cérémonies officielles auxquelles il participe.

4 Engagement financier

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Pour chaque compétition internationale, un budget prévisionnel annuel est défini par la fédération. Il est alors établi un échéancier de paiement fractionné en plusieurs prestations via iClub (à faire prendre par son club) et correspondant au financement de sa saison sportive.

6. Charte de déontologie des joueurs internationaux

La charte d'éthique et de déontologie du sport français du CNOSF est applicable à tous les joueurs internationaux.

La DTNS sera cependant vigilante sur les points suivants :

- Avoir l'esprit sportif, dans le sport et dans la vie, c'est :
 - Être respectueux du jeu, des règles, de soi-même, des autres et des institutions, sportives et publiques,
 - Être honnête, intègre et loyal,
 - Être solidaire, altruiste et fraternel,
 - Être tolérant.
- Les valeurs fondamentales du sport sont :
 - D'être ouvert et accessible à tous, quelle que soit la forme de pratique ou la discipline,
 - De favoriser l'égalité des chances,
 - De favoriser la cohésion et le lien entre tous les acteurs du sport,
 - De refuser toute forme de discrimination,
- L'esprit sportif et les valeurs du sport doivent être enseignés, promus et défendus.




7. Annexes

6.1 AUTORISATION LEGALE POUR LES MINEURS




A remplir par la personne qui inscrit et autorise l'enfant à participer aux stages auxquels il est sélectionné.

NOM de l'enfant : _____	Prénom : _____
Sexe (H/F) : __	Date de naissance (JJ/MM/AA) : __/__/__
Lieu de naissance : _____	Code Postal : _____
Club : _____	

Représentant légal de l'enfant



Vous êtes				<input type="checkbox"/>	le père		<input type="checkbox"/>	la mère		<input type="checkbox"/>	le tuteur	
Nom : _____				Prénom : _____								
Adresse : _____						Ville : _____						
Code Postal : _____												
	Domicile : __/__/__/__/__					Mobile : __/__/__/__/__			Travail : __/__/__/__/__			
N° de Sécurité Sociale : _____												

Autre représentant légal de l'enfant :

Vous êtes				<input type="checkbox"/>	le père		<input type="checkbox"/>	la mère		<input type="checkbox"/>	le tuteur	
Nom : _____				Prénom : _____								
Adresse (si différente de celle ci-dessus) : _____												
Ville : _____				Code Postal : _____								
	Domicile : __/__/__/__/__					Mobile : __/__/__/__/__			Travail : __/__/__/__/__			

Autres personnes à prévenir en cas d'accident :

(Pour chaque nom, indiquer la nature du lien avec l'enfant)

Nom 1 : _____	Lien : _____		: __/__/__/__/__	
Nom 2 : _____	Lien : _____		: __/__/__/__/__	

A remplir obligatoirement (recommandations des parents) :

L'enfant suit-il un traitement médical ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Ses vaccins sont-ils à jour ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Existe-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, joindre le P.A.I et/ou l'ordonnance correspondante, médicament(s) et notice(s) d'utilisation dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant.		
- Allergies :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- Asthme :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- Médicamenteuses :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- Alimentaires :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- Autres : _____		
Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :		

Autres Recommandations :		

<u>Assurance extrascolaire</u> (à vérifier) <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nom de la compagnie : _____	N° de contrat : _____
Date d'échéance : __ / __ / ____	

Déclaration sur l'Honneur à signer obligatoirement

Je soussigné (e) _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les représentants de la FFFD ou les membres de la commission médicale FFFD à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

Date : __ / __ / ____

Signature :

6.2 ENGAGEMENT DES JOUEURS INTERNATIONAUX

Je soussigné(e) _____,
Membre de l'équipe nationale de la catégorie _____, certifie avoir
pris connaissance du règlement des équipes de France et notamment des mentions décrites
dans la Charte de déontologie des joueurs internationaux et je m'engage à les respecter.

En outre, j'autorise les responsables à prendre toutes dispositions en cas d'urgence.

A _____, le _____.

Signature :